



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN AUVERGNE

2014

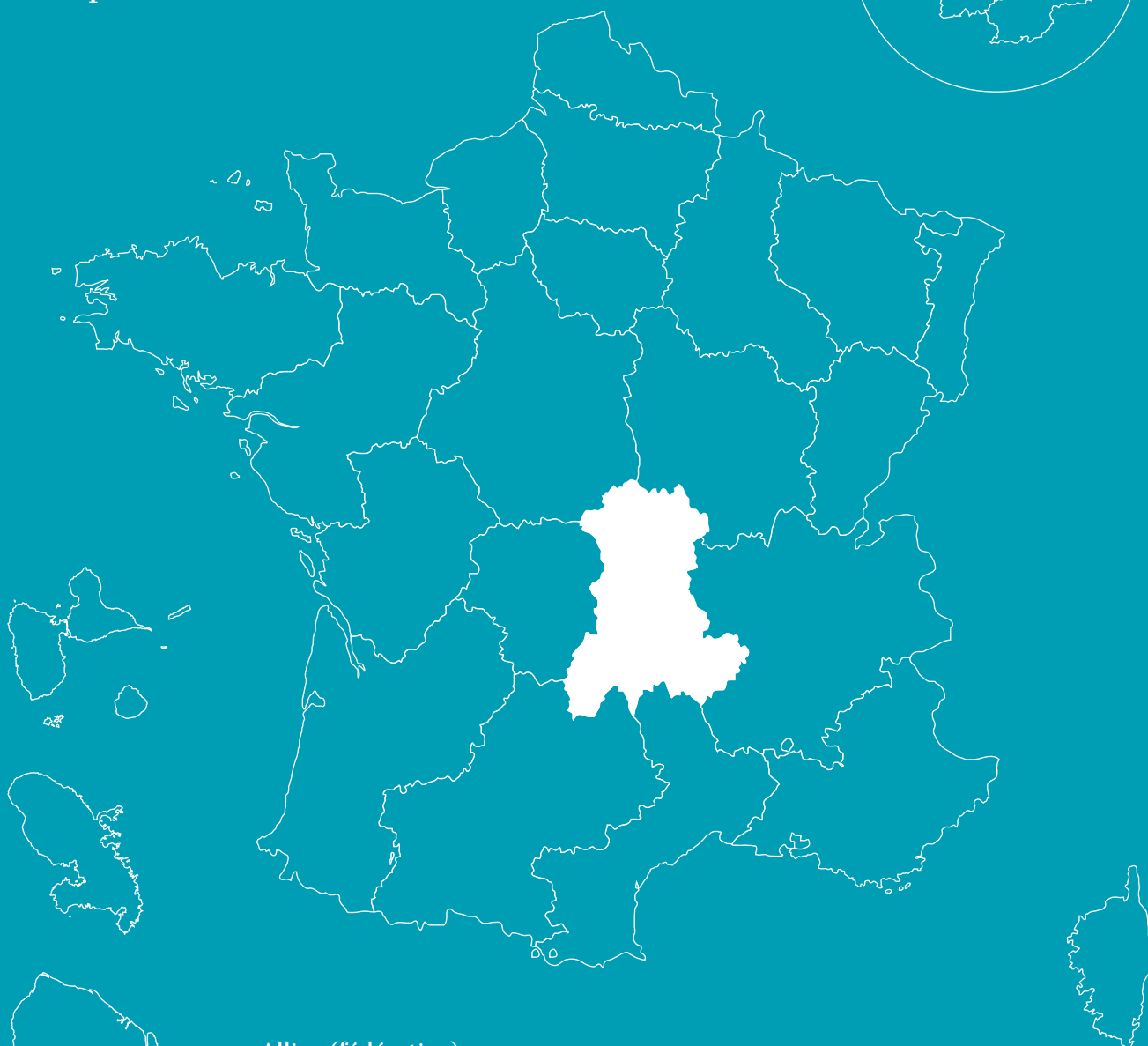
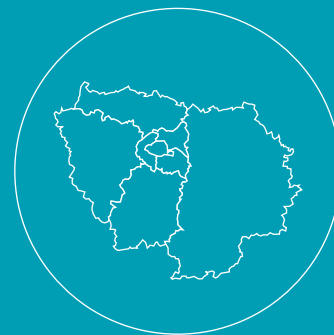
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



AUVERGNE

La région compte 167 adhérent-e-s réparti-e-s en 8 sections, elles-mêmes réparties en 2 fédérations



Allier (fédération)
Montluçon
Moulins
Vichy

Haute-Loire
Le Puy-en-Velay

Puy-de-Dôme (fédération)
Billom
Clermont-Ferrand
Issoire
Sait-Eloy-les-Mines/Combrail

ÉDITO

Défendre des droits et des libertés relève de l'absolu et de la contingence. L'absolu tient à la double affirmation de l'universalité et de l'indivisibilité. Pas de « mais », pas de « sauf » qui viennent en limiter sournoisement le champ ou la portée. La contingence, elle, tient aux mouvements du monde et des rapports de forces et des dominations qui structurent leurs sens et leurs contenus. Ainsi, d'une certaine façon, la Ligue des droits de l'Homme doit-elle toujours se confronter aux mêmes adversaires – la raison d'Etat, les idéologies de haine, les dégâts de l'exploitation du travail et de l'exclusion, sous toutes ses formes – mais ne peut jamais procéder à l'identique. Les configurations politiques, institutionnelles, territoriales changent ; les menaces adoptent de nouveaux visages, de nouvelles méthodes ; l'implication des citoyennes et citoyens, elle aussi, se modifie au gré des espoirs et plus souvent encore des frustrations... Par voie de conséquence, les modes de la riposte, de la protestation et de l'apport au débat public se modifient, eux aussi.

D'où, pour la LDH, une double et formidable responsabilité ; savoir rester soi-même, sans rien renier de son histoire, de ses engagements, de ses principes, et se mettre en capacité d'être, toujours mieux, d'ici et de maintenant. C'est un défi que peu d'associations sont aujourd'hui en mesure – ou même en désir – de relever. Mais c'est un défi incontournable, peut-être même le défi majeur qui soit devant la LDH.

Elle travaille à le relever, au rythme de ses mobilisations et dans le cadre de ses engagements, dans un contexte devenu, au cours de ces deux dernières années, aussi exigeant que difficile.

La période qui s'est écoulée depuis le congrès de Niort a en effet combiné le désenchantement et la montée des périls. L'un a nourri un sentiment général de défiance, affaiblissant dangereusement l'éthique politique, la démocratie et la citoyenneté.

Les autres ont pris le visage hideux de la haine raciale, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la violence terroriste, pour aggraver les fondamentaux républicains, singulièrement l'égalité. L'extrême droite et ses idées se sont ainsi imposées au centre du jeu politique français d'autant plus facilement qu'une large partie des médias et de la droite républicaine ont légitimé la légende d'un Front national devenu un parti « comme les autres ».

Sur une toile de fond marquée par une situation économique et sociale difficile, par le paradigme de l'austérité et de son cortège d'injustices, de discriminations et d'exclusions, cette combinaison délétère d'impuissance et de démagogie haineuse nous a mis et nous met encore à rude épreuve. Il s'agit en effet à chaque fois de répondre présent partout sans pour autant s'éparpiller, de faire face à chaque atteinte aux droits, dans le cadre d'une stratégie d'organisation, avec ses priorités et ses points forts. Il s'agit de peser sur le présent tout en préservant l'avenir, d'articuler chaque droit, chaque liberté à la grande chaîne dont il n'est qu'un maillon...

Nous nous y sommes employés lors de chaque soubresaut, chaque drame, chaque désillusion, en œuvrant à des expressions et des ripostes unitaires, avec la préoccupation essentielle de rassembler autour de valeurs universalistes et d'articuler ces ripostes à l'horizon plus général de défense des libertés, de promotion des droits et de la démocratie. Cela s'est singulièrement vérifié contre le racisme, contre les idées d'extrême droite, contre l'antisémitisme et l'islamophobie. Cela s'est également vérifié face à un gouvernement cultivant de plus en plus de postures contournant le cœur des problèmes pour en rester à leur périphérie, sur un mode d'autant plus autoritaire. On pense aux mesures concernant le monde du travail, à la loi sur les étrangers, à celle sur le renseignement, aux modifications de la loi de 1881 concernant le délit d'apologie du terrorisme et de racisme...

Ainsi avons-nous développé, ces deux années durant, notre activité, sur une grande diversité de terrains, autour d'une multitude d'enjeux essentiels : droits des étrangers, égalité femmes-hommes, défense des mineurs isolés étrangers, pour la réhabilitation des fusillés de la Grande Guerre, contre les discriminations, enjeux de développement durable...

Ce travail de titan est à mettre au compte des femmes et des hommes qui, partout et au quotidien, portent l'identité de la LDH, sa réflexion et sa capacité d'action.

Cette capacité – dont on comprend bien, au vu des problèmes posés, qu'elle est largement insuffisante – doit faire l'objet de l'attention de chacune de nos sections, de chaque ligueuse, chaque ligueur. Car à l'image du héros du *Guépard* de G. T. di Lampedusa, nous pensons qu'il faut, si nous voulons pouvoir continuer, travailler à changer.

Ce changement est celui d'un déploiement vital : la modernisation et la croissance de nos outils Internet, la campagne d'adhésion en cours ne sont que les aperçus de ce qu'il nous reste à engager. Cela implique la vie de nos sections, la qualité du débat qui s'y mène, la meilleure diffusion de notre excellente revue *Hommes & Libertés*.

Il nous revient d'y travailler dans les années qui viennent. Ayons à cœur de le faire en toute indépendance des pouvoirs et des institutions, en inscrivant notre richesse thématique dans la perspective d'une réponse aux défis que nous identifions comme stratégiques pour l'avenir. Car il n'est écrit nulle part...

Pierre Tartakowsky
Président de la LDH

LA LDH AUVERGNE EN ACTION EN 2014

Défendre les droits des étrangers

Toutes les sections d'Auvergne se sont engagées dans l'accompagnement de demandeurs d'asile en lien avec les associations partenaires : demandes d'asile (couple, personne seule, ou famille), de recours, démarches au profit d'étrangers malades, d'autorisation pour travailler, ... Plus d'une soixantaine de situations ont ainsi été accompagnées, en 2014.

Les dossiers instruits par la section de Clermont-Ferrand nécessitent souvent un traitement sur plusieurs années : recours droit d'asile, demandes de réexamen, titres de santé (catégorie la plus nombreuse), titres vie privée et familiale, titres de parents d'enfants français, etc. La section a suivi de près la situation et la prise en charge, dans le Puy-de-Dôme, des mineurs isolés étrangers (MIE). Avec RESF 63, la section de Clermont-Ferrand a veillé de façon continue à ce que, outre les MIE, tous les enfants étrangers soient scolarisés, assurés, nourris aux cantines des écoles, que leurs parents aient ou non des papiers.

De même, toujours avec RESF 63, des interventions, plus particulièrement politiques, ont été menées pour les hébergements d'urgence, les cantines, les pass pour les bus scolaires afin d'assurer la scolarisation de tous les enfants.

La section de Billom a été particulièrement associée aux actions de RESF 63 en militant au sein de RESF mais aussi en appelant et participant aux manifestations et rassemblements, en apportant un soutien financier.

La section du Puy-en-Velay a accompagné les demandeurs d'asile de Haute-Loire dans leurs démarches.

Enfin, la section de Moulins a organisé une conférence de presse en partenariat avec RESF sur le droit des enfants.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination et combat toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. Elle mène pour ce faire un combat quotidien et refuse d'enfermer la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans quelque démarche communautaire que ce soit : si chaque forme de racisme est spécifique, toutes les victimes se valent et la réponse doit être universelle face à un mal universel.

Plusieurs ligueurs de la section du Puy-en-Velay ont participé au groupe interassociatif « Vivre ensemble pour lutter contre le communautarisme et l'islamophobie », qui combat le climat « anti-étrangers ».

La fédération du Puy-de-Dôme a continué à s'investir dans l'accueil et le respect des droits des Gens du voyage dans le Puy-de-Dôme au sein de l'Association pour la gestion du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage (ASGV 63).

La section de Billom a obtenu des excuses dans le bulletin municipal d'une commune du canton de Vic-le-Comte, en décembre 2014, à la suite d'un article paru dans ce bulletin, en septembre 2013, et jugé discriminatoire à l'égard des Gens du voyage.

La section de Clermont-Ferrand et ses partenaires ont poursuivi les actions au sein de l'Observatoire des violences policières illégitimes (OVPI 63), créé en 2013.

Promouvoir les solidarités

Dans un monde où les atteintes aux libertés sont courantes, la LDH dénonce le recours à la terreur, les crimes contre l'humanité, la répression brutale des mouvements sociaux et des dites « minorités », les violations massives et délibérées des populations civiles. Avec la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), avec l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), avec le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), la LDH est solidaire des victimes d'atteintes à tous les droits.

La section de Clermont-Ferrand est fortement impliquée dans le Collectif 63 de soutien au peuple palestinien qui a organisé diverses manifestations et initiatives de soutien à la population de Gaza.

A Clermont-Ferrand, la campagne BDS (Boycott-désinvestissement-sanctions) lancée par l'Association France Palestine solidarité (AFPS), a repris, et s'est même intensifiée. Plusieurs actions ont été entreprises à l'encontre de certaines enseignes comme Orange et Carrefour afin de les dissuader de commercialiser les produits en provenance des colonies israéliennes établies en territoire palestinien.

La section de Billom a participé, en novembre, à l'organisation d'un concert de soutien à la suite de l'incendie d'avril à Valparaiso : « Un chant pour Valparaiso », avec l'association le Chant du coucours dont le bénéfice a été reversé au profit des sinistrés.

En Puy-de-Dôme, de nombreux bénéficiaires du RSA socle étaient depuis plusieurs mois exclus du droit à ce revenu pour cause de non-réinscription à Pôle emploi. La fédération a interpellé le président du conseil général pour lui faire part de son inquiétude face à cette politique axée sur la seule austérité

budgétaire, revenant à pénaliser les personnes les plus en difficulté. Elle a demandé à rencontrer les élus du conseil général chargés de cette question.

Plusieurs sections du Puy-de-Dôme ont participé aux animations organisées à l'occasion de la Journée du refus de la misère, le 17 octobre.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

La LDH s'inquiète des atteintes aux libertés publiques aggravées par des lois sécuritaires qui font des prisons des lieux d'inhumanité et de violence. De même la LDH agit pour l'indépendance de la justice, pour la présomption d'innocence. La LDH est de toutes les mobilisations contre l'extrême droite en France et dénonce ses politiques discriminatoires. Enfin, les technologies de l'information et de la communication, si elles constituent d'indéniables avancées, peuvent devenir des outils de surveillance et d'oppression. En 2014, la LDH a engagé une campagne et des travaux sur la lutte contre les extrêmes droites.

En Auvergne, de nombreuses actions ont été conduites.

La commission « Libertés individuelles et société de surveillance » de la section de Clermont-Ferrand a poursuivi le travail mené en relation avec d'autres sections, plus particulièrement celles de la région Paca.

La section de Clermont-Ferrand a participé aussi au collectif clermontois de lutte contre l'extrême droite.

La section de Billom a organisé, le 26 février, une conférence intitulée « Une dénonciation de l'esthétique de l'extrême droite et de ses représentations », animée par un auteur clermontois du livre *Fascinant/fascisant - Une esthétique d'extrême droite*, qui a attiré une centaine de personnes. Cette conférence a également eu lieu à Issoire, dans le cadre des conférences des Gais savoirs.

Cette section, en collaboration avec d'autres associations de la ville, a, par ailleurs, poursuivi son implication dans les « ciné-discussions » organisées par le Parc Livradois-Forez, et qui rencontrent un public nombreux.

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

La LDH dénonce la persistance des violences, des inégalités et des discriminations qui touchent les femmes dans tous les domaines. Elle milite pour que la législation française, largement égalitaire, soit effectivement appliquée : remboursement complet de la contraception, développement des services hospitaliers pratiquant l'IVG, orientation des filles dans toutes les filières, formations pour l'accès à tous les métiers et niveaux de responsabilité, égalité des salaires, mixité réelle des candidatures aux élections.

La section de Clermont-Ferrand, toujours active au sein du collectif Féminisme 63, a appelé à manifester pour la défense du droit à l'IVG et pour le droit des femmes. Avec l'association Osez le féminisme, dont certaines ligueuses sont membres, une action de protestation a été engagée par l'association contre le maintien de la fête sexiste de la Rosière. Un courrier a ainsi été adressé au maire de Clermont-Ferrand et un tract a été distribué à ce sujet.

Une grande partie des membres de la section de Billom a été mobilisée pour l'organisation, en mars, de la 3^e édition de la manifestation « Autour d'Elles » avec manifestations, réflexions et actions autour des femmes initiées en direction des écoles et des collèges (théâtre, cinéma, conférences, etc.)

Sensibiliser aux droits de l'Homme

Les questions autour de la citoyenneté et de l'effectivité des droits constituent l'une des préoccupations essentielles de la Ligue des droits de l'Homme.

L'indivisibilité des droits consiste à ne pas séparer les droits civils et politiques des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

En Auvergne, de nombreuses actions de sensibilisation aux droits de l'Homme ont été conduites, notamment dans des établissements de formation.

La section du Puy-en-Velay a ainsi diffusé, dans les écoles, l'appel à participer au concours des « Ecrits pour la fraternité », « Je suis, tu es, nous serons... ».


La section de Clermont-Ferrand a reconduit son intervention annuelle sur le droit des étrangers auprès des élèves travailleurs sociaux de l'Institut du travail social de la région Auvergne (Itsra). Elle a, en outre, collaboré à l'organisation de la Quinzaine des droits de l'enfant du Collectif d'organisations des droits de l'enfant (Code 63).

La section de Billom a, quant à elle, participé à la réalisation d'une fresque pour l'inauguration de l'école Guyot-Dessaigne, en juillet.

**MUNICIPALES :
NOTRE AFFAIRE !**

C'est dans le débat démocratique
que se construit le « vivre ensemble ».

*porter des
propositions
de démocratie
et de progrès, c'est
bannir la haine
du débat public.*



Ligue
des droits de
l'Homme
FOURÉE EN 1955

LDH - Ligue des droits de l'Homme
133 rue Marcadet - 75018 Paris
01 42 22 52 00
www.ldh-france.org

Pour s'informer/adhérer
Rendez-vous sur <http://www.ldh-france.org/Adherer>

A l'occasion des élections municipales de 2014, la Ligue des droits de l'Homme a engagé une campagne sur le thème « Municipales : notre affaire ! ». Celle-ci invitait à une mobilisation sur différents sujets déclinés sur les thèmes « Ma ville, ma vie, je la veux... accueillante, démocratique, fraternelle, juste, libre, ouverte et solidaire ». Elle visait notamment à combattre tous les discours de haine ou de rejet développés par certains candidats. Elle entendait par ailleurs promouvoir des pratiques susceptibles de favoriser l'exercice de la citoyenneté, d'améliorer l'égalité entre les individus et de lutter contre toutes les formes de discriminations.

En Auvergne, de nombreuses initiatives ont été prises afin de faire vivre cette campagne.

La section d'Issoire a, par exemple, organisé deux demi-journées de diffusion, sur le marché, des tracts LDH pour les élections municipales, permettant ainsi des contacts et discussions avec la population afin de la motiver à exercer le devoir civique de vote.

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :

Adresse : Tél. :

..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional
Auvergne
Centre associatif
21 rue Jean-Richepin - B13
63000 Clermont-Ferrand

Fédération
Allier
ldh03@free.fr

Section
Montluçon
Maison des Associations
19 rue de Presle
03100 Montluçon
ldhmontlucon@gmail.com

Section
Le Puy-en-Velay
Centre Roger Fourneyron
31 boulevard de la République
43000 Le Puy-en-Velay
Port. 06 48 33 13 38
ldh43@laposte.net

Fédération
Puy-de-Dôme
Centre associatif
21 rue Jean Richepin
B 13
63000 Clermont-Ferrand

Section
Billom
OCAL
rue Carnot
63160 Billom
Tél. 04 73 73 35 92
ldh-billom@laposte.net

Section
Clermont-Ferrand
Centre Jean Richepin
21, rue Jean-Richepin - B13
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 92 87 00
Fax. 04 73 92 87 00
ldh-clermont@wanadoo.fr

Section
Issoire
Maison des Associations
rue du Palais
63500 Issoire
issoire.ldh@gmail.com

Section
Sainte-Eloy-les-Mines/Combrailles
ldh.nordcombrailles@orange.fr

 LdH — Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org